

Tréguier

Peintres amateurs. Didier Thomas lauréat du premier concours



Les lauréats du premier Salon des peintres amateurs, organisé par le CCER, avec au premier plan, Didier Thomas, coup de cœur du jury, et Emmanuelle Hamon, coup de cœur du public.

Samedi, dans les locaux de la BNP Banque de Bretagne, le jury du salon des peintres amateurs rendait son verdict. Pour cette première édition qui aura vu passer 400 visiteurs au CCER, le « coup de cœur » des juges s'est porté sur « Poulafret », du Plouguieulois Didier Thomas.

Une petite fleur au milieu du désert

« Une approche assez exceptionnelle que cette petite fleur au milieu d'un désert », a relevé Gilles Marie Dupuy, membre du jury avec Alberta B et Inez Vandeghinste, trois peintres professionnels confirmés. « Je cherche le chemin du trait parfait », a expliqué le lauréat, pour qui « cette fleur est une porte qui s'ouvre à la poésie ». Le jury a par ailleurs attribué cinq accessits. Le premier, à Hermine Julien, pour « Contre-jour », un tableau

dont Alberta B a souligné « la légèreté des aplats de couleurs à la fois aérien et audacieux ». Le deuxième accessit est allé à « Pénélope », de Véronique Faure, pour son « traitement stylisé (...) et son travail très abouti ». Accessit également pour « Brest 2012 », l'aquarelle de Chantal Morisset, « pour sa maîtrise tout en fluidité et harmonie ». Émotion et technique pour « L'enfant sous la pluie », d'Emmanuelle Hamon, qui remporte également un accessit, tout comme Jean Claude Lavergne, pour « Reflets 2 », et son « excellent travail d'expression ». Quant au prix du public, les suffrages des 140 votants se sont portés sur « L'enfant sous la pluie », d'Emmanuelle Hamon. Compte tenu du faible écart de voix, les organisateurs ont également primé Chantal Morisset pour « Beaumarchés ».

Langoat

Voirie. Reprofilage de toutes les douves et entrées défectueuses



Hervé Delisle, Guy Sadou et Jean-François Boulanger.

La semaine dernière, le maire, Hervé Delisle et son adjoint Jean-François Boulanger ont fait le point sur l'avancée des travaux effectués par le syndicat de voirie. Guy Sadou et Yohan Le Guen doivent revoir tous les endroits défectueux. En effet, le curage n'avait pas été fait depuis longtemps. « Ils vont devoir niveler les accotements, creuser les fossés, buser de 6 à 9 m chaque entrée de

champs », explique l'adjoint Jean-François Boulanger. Au vu des tailles des engins actuels, il est important de faire des entrées plus larges, ainsi « les agriculteurs se retrouvent à faire moins de dégâts sur les douves d'en face. Si tout le monde respecte cela, les routes seront moins dégradées », conclut le maire Hervé Delisle. Le chantier doit durer une vingtaine de jours.

À SAVOIR

PENVÉNAN

Conseil municipal. Aujourd'hui, à 19 h 30, à la mairie, place de l'Église, à Penvénan. À l'ordre du jour : décision modificative campings ; tarifs Roc'h Gwenn et tap ; convention droit à l'image avec Trégor kite ; subvention exceptionnelle et participations communales école publique et privée ; demande de subventions,

renforcement digue boulevard de la Mer ; acquisitions de terrains en zones humides à Kerfino ; travaux de restauration du petit patrimoine à Saint-Gonval ; surveillance des plages ; syndicat départemental d'énergie, acquisition et cession ; voie communale à Kerprigent ; décisions prises par délégation.

Tréguier

Cathédrale. La cinquième Route des Orgues

Tréguier était samedi, la ville étape de la cinquième Route des Orgues. Un parcours « découverte » organisé par « Orgues en Cornouaille ». Un circuit pour 70 Finistériens passant par Morlaix, Guingamp, La Roche-Derrien, Tréguier et Perros. Des passionnés qui ont été accueillis par le Père Guillaume Caous et l'abbé Loïc Le Griguer, organiste de la cathédrale. Au cours de la visite, ils ont appris qu'au XIV^e siècle, l'orgue se trouvait sous la tour d'Hasting. Mis à sac par le bataillon d'Étampes en 1794, il a été remplacé par celui de l'abbaye de Bégard pour un montant de 3.850 F. Sa remise en état par Augustin Herland de Guerlesquin a coûté 7.000 F. L'électrification de la soufflerie a été effectuée en 1937. Le buffet du XVII^e siècle a été classé Monument historique en 1972. Dix ans plus tard, l'orgue a été démonté puis restauré.

Loïc Le Griguer, un guide de choix

Enfin en 2013, la ville a fait rénover les soufflets et maçonner la niche qui les abrite pour un mon-



Quelque 70 Cornouaillais participant à la cinquième Route des Orgues se sont attardés, samedi, dans la cathédrale, le temps de se faire expliquer, par Loïc Le Griguer, les particularités de l'instrument dont il est le titulaire.

tant proche de 20.000 €. « C'est un orgue de type classique français pour musique ancienne, par opposition à l'orgue romantique comme celui de Saint-Brieuc », a expliqué Loïc Le Griguer. Le Plouézécois est un expert. « Je suis tombé dedans quand j'étais petit grâce à une religieuse qui m'a enseigné la

musique ». Et que les mélomanes ne s'inquiètent pas. « Il y a de la demande pour jouer de l'instrument », selon le père Caous citant parmi les « disciples » de l'abbé Quintin, « Gaétan et Nicolas Dissez, les filles Briand, de Plouguiel, sans oublier Charlotte Kerharo, de Tréguier ».

Plougrescant

Terrain de foot. Une fresque murale réalisée

À l'initiative de Nathalie Urvoas, adjointe au maire et présidente du FC Lizildry, la commune a souhaité embellir une partie du mur extérieur du terrain de foot qui donne sur les vestiaires. Pour cela, elle a sollicité les talents graphiques des adolescents de Plougrescant avec le soutien d'un professionnel : Cyrille Cloarec, animateur indépendant, titulaire du brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire en arts plastiques.



Cyrille, animateur plasticien, peaufine les derniers détails de la fresque réalisée par les enfants.

Une semaine de stage

Cyrille Cloarec, installé à Belle-Isle-en-Terre, est artiste potier et graveur depuis vingt ans. De nombreuses communes, telles Guingamp, Pontrieux, Tréglamus, Belle-Isle-en-Terre et bien d'autres ont déjà fait appel à son talent.

Durant une semaine entière, l'animateur a encadré et initié les enfants à l'art du graphisme. Et le résultat est pour le moins très réussi. Une dizaine d'enfants, âgés de 9 à 16 ans, ont travaillé avec assiduité à la réalisation de cette œuvre culturelle et artistique. La chapelle

« penchée » de Saint-Gonery, le gouffre, le FC Lizildry et « Plougous » sont représentés dans cette œuvre.

Anne-Françoise Piedallu, maire, et plusieurs conseillers municipaux sont venus inaugurer la fresque vendredi. « Je suis très surprise de la

qualité du travail effectué par nos jeunes. Elle représente vraiment les thèmes de notre commune », s'est félicité le maire. Elle a donné rendez-vous aux jeunes talents l'année prochaine, pour la « deuxième partie » de la fresque, sur l'autre moitié du mur resté nu.

Conseil. Subventions aux associations votées

Le conseil municipal qui s'est réuni le vendredi 10 avril, a voté ses subventions aux associations.

Ces dernières se répartissent comme suit : Comité cantonal d'entraide, 986 € ; Mutuelle coups durs, 100 € ; Fnaca, 70 € ; Anacr Tréguier, 70 € ; Comité d'animation, 800 € ; Jumelage, 500 € ; club des retraités, 250 € ; vétérans FC Lizildry, 30 € ; FC Lizildry senior, 1.000 € ; Lizildry jeunes, 650 € ; pensionnés de la marine marchande, 110 € ; Papot'Agès, 350 € ; SNSM Trestel, 50 € ; SNSM Pleubian, 50 € ; Chambre de métiers de Saint-Brieuc, 200 € ; Bro Dreger handball, 100 € ; Tennis-club Tréguier, 40 € ; centre culturel Ernest-Renan Tréguier, 130 € ; ATP Tennis Penvénan, 20 € ; ADPC 22 protection civile, 50 € ; Ty Mad Zud Coz, 20 € ; ASPTT Lannion, 10 € ; Skol sonerien, 10 €. Pour les associations extérieures, le conseil verse 10 € par enfant plou-

grescantais mineur inscrit.

Personnel communal. Création de poste pour avancement de grade pour un agent des services techniques, du grade d'adjoint technique 1^{re} classe à adjoint technique principal 2^e classe, au 1^{er} juillet.

Mouillage. Une ligne de trésorerie va être contractée pour un montant maximum de 40.000 €, afin de couvrir les dépenses à réaliser au-delà du montant des recettes encaissées, pour 2015. Le montant sera adapté aux besoins.

Impayés. Des factures non payées en 2011 et 2013 sont à déplorer et vont être admises en non-valeur sur le budget assainissement, pour un montant de 181 €. La trésorière a informé le conseil qu'elle avait utilisé tous les moyens pour le recouvrement, et qu'il y avait lieu de les admettre en non-valeur, c'est-à-dire en perte pour la commune.

En bref. Le panneau pour la

recherche d'un médecin généraliste va être installé dans le bourg, près de l'ancien emplacement du Calvaire. À la demande de la mairie, une annonce a été passée dans la presse spécialisée, couplée avec un passage sur TV5 Monde.

Afin de permettre la réception Wifi sur la totalité du camping municipal, une antenne a été installée, pour un coût HT de 1.899 €.

Le conseil va verser 3.007 €, au titre de la participation aux charges de la caserne des pompiers de Tréguier.

Le conseil a décidé l'achat de deux pare ballons pour le stade pour un montant de 9.691 € HT (matériel + installation). Cet achat sera subventionné par la Fédération française de football à hauteur de 2.500 € et par le conseil général pour 484 €. L'installation est prévue dans le courant du deuxième trimestre.